

Impact des nouvelles technologies sur le développement de la mensuration officielle en Suisse (III)

Autor(en): **Simos-Rapin, Béatrice**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Geomatik Schweiz : Geoinformation und Landmanagement = Géomatique Suisse : géoinformation et gestion du territoire = Geomatica Svizzera : geoinformazione e gestione del territorio**

Band (Jahr): **113 (2015)**

Heft 3

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-513882>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Impact des nouvelles technologies sur le développement de la mensuration officielle en Suisse (III)

La mensuration officielle est à l'aube d'une nouvelle évolution majeure dont l'ampleur sera semblable à celle qui a résulté, dans un premier temps de la mise en œuvre de la réforme de la mensuration officielle (REMO) en 1993, puis dans un deuxième temps, dix ans plus tard, de l'approbation par le Conseil fédéral de la stratégie qui a conduit à la création d'infrastructures de données géographiques. Le smartphone, la tablette électronique, les objets connectés et la réalité augmentée induisent de nouveaux comportements et usages que la mensuration officielle ne peut ignorer. Cet article est le dernier d'une série de trois articles portant sur l'impact des nouvelles technologies sur le développement de la mensuration officielle en Suisse.

B. Simos-Rapin

La mensuration officielle et le Big Data

La production de données numériques a atteint des dimensions inimaginables il y a seulement dix ans. Les possibilités de stockage et de traitement de ces données, appelées aussi le Big Data, sont quasi infinies grâce au Cloud computing et aux algorithmes qui nous sont proposés en particulier par les moteurs de recherche et les grands acteurs des réseaux sociaux. Comment la mensuration officielle pourrait-elle mettre à profit ces données? Aujourd'hui déjà le Big Data permet de vérifier si l'itinéraire routier qui nous est proposé sera congestionné en exploitant en temps réel le positionnement de tous les détenteurs de smartphone. Ces mêmes données de positionnement permettraient de vérifier quelles sont les portions de territoire pour lesquelles la mise à jour des données de la mensuration officielle ou leur renouvellement est prioritaire. Les données de positionnement, exploitées selon des plages horaires bien définies, superposées aux bâtiments cadastrés, pourraient indiquer lesquels d'entre-eux ne sont pas immatriculés au registre foncier. Cependant une telle méthode n'a

d'utilité que pour autant que l'objectif soit une immatriculation rapide de toute nouvelle construction. Imaginons que la mensuration officielle souhaite créer un écosystème grâce auquel les utilisateurs, qu'ils soient publics ou privés, se verraient proposer des prestations en relation avec leurs intérêts à l'image des sites de vente de livres ou de musique qui recommandent ce que d'autres utilisateurs ont aimé ou acheté. Dans cet écosystème, lorsque vous consultez des biens-fonds et que vous vous intéressez à leur surface, les algorithmes déduiront que vous souhaitez acheter un bien-fonds et il vous sera proposé des parcelles à la vente ayant des caractéristiques similaires en termes de surface et de situation aux recherches que vous avez effectuées. Avec un tel écosystème il n'est pas nécessaire de se connecter de façon spécifique à un portail immobilier. Ce sont les algorithmes qui recherchent les données souhaitées. Quels sont les utilisateurs susceptibles d'être intéressés à un tel écosystème de la mensuration officielle? Les professionnels de l'immobilier ou de la banque ont besoin d'informations foncières pour l'estimation de biens ou l'examen de dossiers hypothécaires. Aujourd'hui, ils sont des utilisateurs des guichets cartographiques existants. Dans l'écosystème de la mensuration officielle,

ces professionnels pourraient être intéressés à rechercher de façon spécifique certains types de transactions du registre foncier ou vérifier l'évolution de la valeur du foncier dans une portion bien précise du territoire. Il ne s'agit pas de transformer cet écosystème en un lieu de placement de publicité mais plutôt de proposer à l'utilisateur une ou des actions s'inscrivant dans la suite logique des opérations déjà réalisées. Les professionnels de la mensuration officielle pourraient quant à eux souhaiter explorer les données techniques de mutations réalisées pour un bien-fonds particulier. Si les idées d'exploitation de données du Big Data pour la constitution d'un écosystème de la mensuration officielle sont pour l'instant peu nombreuses, on peut par contre imaginer que la numérisation complète d'archives techniques de la mensuration officielle et de l'affectation du territoire permettrait, à l'image des réalisations du professeur Frédéric Kaplan dans le projet Venice Time Machine, de se promener dans l'échelle du temps afin de mieux comprendre les phénomènes que l'on souhaite analyser. Il faut ainsi comprendre que le Big Data n'est pas uniquement constitué des données produites avec les innombrables senseurs et capteurs que l'on retrouve dans les objets connectés de notre vie quotidienne mais également des données provenant de la numérisation d'archives liées à un lieu et à une période temporelle. La mensuration officielle couplée au registre foncier et au cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière pourrait elle aussi proposer un écosystème dont la plus-value profiterait à chacun.

Béatrice Simos-Rapin
Professeure de mensuration officielle
Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du
Canton de Vaud HEIG-VD
Route de Cheseaux 1
CH-1401 Yverdon-les-Bains



Source: Rédaction PGS